



**cress**

Chambre Régionale de  
l'Économie Sociale et  
Solidaire de **Midi-Pyrénées**

# **FOCUS** | #2

## **L'emploi des jeunes dans l'Économie Sociale et Solidaire en Midi-Pyrénées**

Décembre 2013

## L'Observatoire Régional de l'Economie Sociale et Solidaire Midi-Pyrénées

En 2010, la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire Midi-Pyrénées a créé un Observatoire Régional de l'Economie Sociale et Solidaire pour contribuer à connaître, faire connaître et reconnaître l'ESS en région et favoriser son développement.

« *L'Observation au service de l'Action* » : il met son expertise au service de projets transversaux. Les productions et analyses étant des leviers à la mise en place d'actions et de projets, cet outil sert de support à l'action de la CRESS, des acteurs de l'ESS et des pouvoirs publics.

### Offre de services :

- Etudes thématiques et territoriales (données de cadrage, études qualitatives, diagnostics territoriaux, enquêtes par questionnaire, notes de conjoncture, baromètres)
- Conseil (qualification de l'information, appui méthodologique)
- Outils d'aide au pilotage, à la décision et à l'animation territoriale
- Repérage des acteurs de l'ESS, production de bases de données
- Communication : publications, conférences, diffusion de l'information

### Publications de l'Observatoire :

- Focus #1 « L'égalité professionnelle Femmes-Hommes dans l'Economie Sociale et Solidaire en Midi-Pyrénées », ORESS/CRESS Midi-Pyrénées, Novembre 2013.
- Regard sur la vie associative en Midi-Pyrénées, Les Cahiers de la DRJSCS n°7, DRJSCS Midi-Pyrénées, ORESS/CRESS Midi-Pyrénées, Juin 2013.
- Fiche « Economie Sociale et Solidaire » Toulouse Métropole, Observatoire de la Vie Economique et de l'Emploi/AUAT, ORESS/CRESS Midi-Pyrénées, Février 2013.
- Panorama de l'Economie Sociale et Solidaire en Midi-Pyrénées, ORESS/CRESS Midi-Pyrénées Edition 2012, n°2.
- L'intégration des entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire dans les marchés publics, enjeux et perspectives, ORESS/CRESS Midi-Pyrénées, 2011.
- Panorama de l'Economie Sociale et Solidaire en Midi-Pyrénées, ORESS/CRESS Midi-Pyrénées, Edition 2010, n°1.

*Cette publication est réalisée par l'Observatoire Régional de l'ESS de la CRESS Midi-Pyrénées, sur la base de l'étude « L'emploi des jeunes dans l'Economie Sociale et Solidaire » de l'Observatoire National de l'ESS-CNCRES.*

*La première partie reprend la trame de cette étude nationale, adaptée avec les données Insee de la Région Midi-Pyrénées.*

*Certaines des données France sont également reprises pour situer la région Midi-Pyrénées dans la moyenne nationale.*

Depuis plusieurs années, une réelle politique de sensibilisation à l'ESS à destination des jeunes est à l'œuvre, tant au niveau national que dans les régions : forums pour l'emploi, programme national Jeun'ESS, appels à projet... Elle vise à convaincre de l'intérêt et du potentiel de développement de ces métiers qui mêlent développement local, utilité sociale et fonctionnement démocratique au sein de structures aux statuts variés: associations, mutuelles, coopératives et fondations. Toutefois, si les études sur l'emploi des jeunes en général (besoins de recrutement des entreprises, conditions d'embauche...) ne manquent pas, une analyse appliquée aux spécificités de l'ESS reste à produire.

L'étude menée par le CNCRES et ses partenaires en 2011 sur les départs à la retraite dans les structures de l'ESS, qui a permis de mettre en lumière plusieurs réalités :

- d'une part, une pyramide des âges dans les structures de l'ESS largement à la défaveur des jeunes de moins de 30 ans : ils représentent, en effet, seulement 19% des effectifs salariés.
- d'autre part, plus de 600 000 départs à la retraite à anticiper d'ici 2020 et par conséquent, un besoin de renouvellement des équipes.

Parallèlement à ce double constat, l'actualité politique et législative justifie d'autant plus l'intérêt de l'étude avec le lancement des « Emplois d'Avenir » et des « Contrats de Génération » qui concernent également les structures de l'ESS.

*Source : L'emploi des jeunes dans l'Economie Sociale et Solidaire, Observatoire National de l'ESS – CNCRES, Juin 2013.*

**Champ « Jeunes » :** *Considérant, d'une part, l'âge légal de travail (16 ans), et le recul de l'âge d'accès à l'autonomie (logement, foyer, premier emploi...), d'autre part, il apparaît que la tranche d'âge la plus pertinente pour avoir une photographie réaliste de la jeunesse soit celle des 16-29 ans. Les données présentées ici portent donc sur l'emploi des moins de 30 ans.*

# SOMMAIRE

<b>1. L'EMPLOI DES JEUNES DANS L'ESS EN MIDI-PYRENEES, OÙ EN EST-ON ?</b>	<b>5</b>
<b>1.1 LES SALAIRES DE MOINS DE 30 ANS DANS L'ESS</b>	<b>5</b>
LES FORMES JURIDIQUES DE L'ESS	7
LES SECTEURS D'ACTIVITE	8
<b>1.2 LES TAILLES D'ETABLISSEMENT</b>	<b>10</b>
<b>1.3 LES CATEGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES</b>	<b>11</b>
<b>1.4 LES METIERS EXERCES</b>	<b>12</b>
<b>1.5 LA QUALITE DE L'EMPLOI ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL</b>	<b>14</b>
LES CONTRATS DE TRAVAIL	14
LES TEMPS DE TRAVAIL	15
LES REMUNERATIONS	16
<b>2. LES EMPLOIS D'AVENIR</b>	<b>21</b>
<b>3. L'ENGAGEMENT DES JEUNES</b>	<b>23</b>
<b>4. RESSOURCES</b>	<b>24</b>
<b>ANNEXES</b>	<b>27</b>

# 1. L'EMPLOI DES JEUNES DANS L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE, OÙ EN EST-ON EN MIDI-PYRENEES?

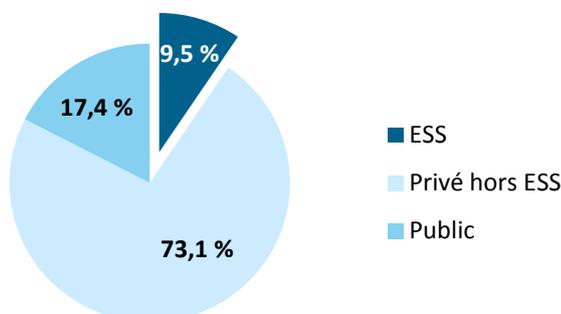
## 1.1 Les salariés de moins de 30 ans dans l'ESS

En Midi-Pyrénées, **19 792** jeunes<sup>1</sup> travaillent dans l'ESS. Parmi eux, on compte **67 % de femmes et 33 % d'hommes**.

Les jeunes salariés de l'ESS représentent 9,5 % de l'ensemble des salariés de moins de 30 ans de la région. Ce taux est supérieur à la moyenne nationale (8,6 %). La région Midi-Pyrénées se place ainsi en 11<sup>ème</sup> position, *ex aequo* avec l'Alsace et le Languedoc Roussillon.

**5 % des jeunes salariés de l'ESS en France travaillent en Midi-Pyrénées.**

**Graphique 1.** Répartition des salariés de moins de 30 ans en Midi-Pyrénées, en 2010

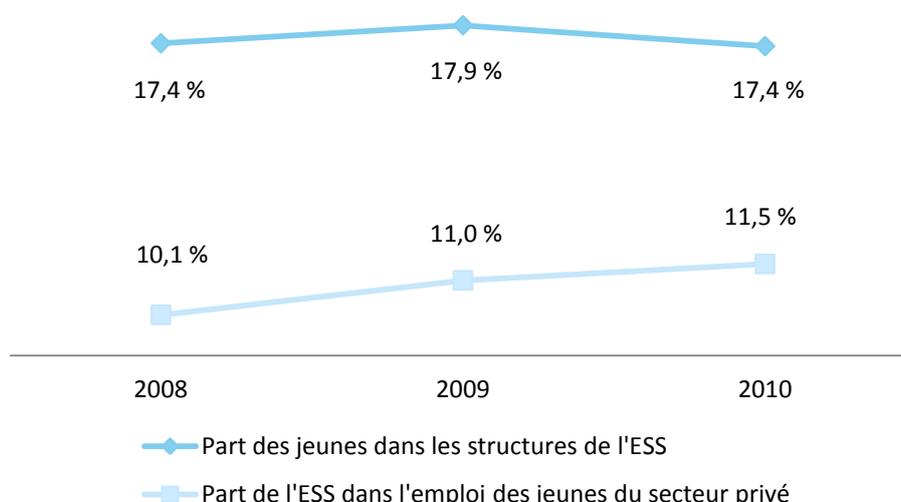


Source : Observatoire Régional de l'ESS – CRESS Midi-Pyrénées, d'après INSEE DADS 2010.  
Champ : Midi-Pyrénées, nombre de postes au 31/12.

Les jeunes de moins de 30 ans représentent **17,4 % des salariés de l'ESS** : c'est plus que le public (12,9 %), mais moins que dans le privé hors ESS (25,7 %). Ce taux est également inférieur à la moyenne nationale dans l'ESS (18,6 %).

<sup>1</sup> Insee, Clap 2010.

**Graphique 2. Evolution de l'emploi des salariés de moins de 30 ans dans l'ESS entre 2008 et 2010**



Source : Observatoire Régional de l'ESS – CRESS Midi-Pyrénées, d'après INSEE DADS 2008 à 2010.  
Champ : Midi-Pyrénées, nombre de postes au 31/12.

Entre 2008 et 2010, on observe un double phénomène. Quand d'un côté la part des moins de 30 ans au sein des structures de l'ESS stagne, l'ESS, comparée à l'ensemble du secteur privé, gagne du terrain dans l'emploi des salariés de moins de 30 ans (+ 1,4 point).

**Tableau 1. Répartition et poids des salariés de moins de 30 ans dans l'ESS, par département**

	Répartition des jeunes salariés de l'ESS dans la Région, par département	Poids des jeunes salariés de l'ESS parmi l'ensemble des jeunes salariés du département	Poids des jeunes parmi l'ensemble des salariés de l'ESS
<b>Ariège</b>	3,7 %	9,6 %	15,1 %
<b>Aveyron</b>	11,8 %	13,7 %	16,7 %
<b>Haute-Garonne</b>	42,8 %	7,2 %	19,1 %
<b>Gers</b>	6,4 %	12,5 %	18,5 %
<b>Lot</b>	6,2 %	13,2 %	15,9 %
<b>Hautes-Pyrénées</b>	7,9 %	11,3 %	15,4 %
<b>Tarn</b>	13,5 %	13,2 %	15,6 %
<b>Tarn-et-Garonne</b>	7,6 %	11,2 %	17,1 %
<b>Midi-Pyrénées</b>	100 %	11,5 %	16,7 %
	Total	Moyenne des départements	Moyenne des départements

Source : Observatoire Régional de l'ESS – CRESS Midi-Pyrénées, d'après INSEE DADS 2010.  
Champ : Midi-Pyrénées, nombre de postes au 31/12.

*Lecture :* Le Lot regroupe seulement 6 % des jeunes travaillant dans l'ESS en Midi-Pyrénées, et le poids des jeunes parmi les salariés de l'ESS est parmi les plus bas (16 %). En revanche, le poids de l'ESS chez les salariés de moins de 30 ans (13 %) y est plus important comparé à la moyenne des départements (11 %) : une partie importante des jeunes du département travaille donc dans l'ESS.

Les départements qui concentrent le plus de salariés de moins de 30 ans de la région sont aussi, généralement, ceux qui comptent le plus d'emplois en volume dans l'ESS : la Haute-Garonne, le Tarn et l'Aveyron. Néanmoins, ces départements ne sont pas forcément ceux qui comptent le plus de jeunes parmi les salariés de l'ESS.

## Les formes juridiques de l'ESS

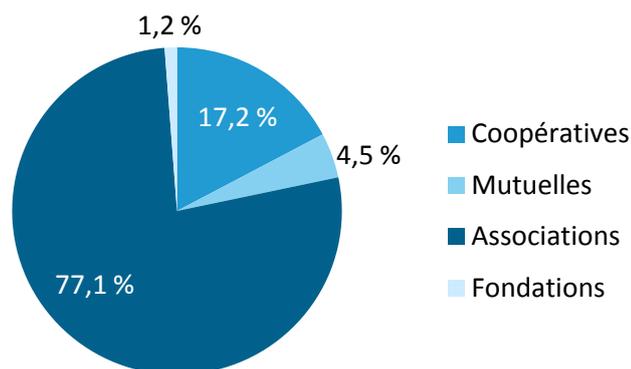
Les salariés de moins de 30 ans de l'ESS travaillent majoritairement dans des associations (77 %). C'est un peu moins que la part des associations dans le total de l'emploi de l'ESS (80 %), tandis que du côté des coopératives c'est davantage (17 % contre 13 %).

Les jeunes ont donc plus tendance à travailler dans les coopératives que la moyenne des salariés de l'ESS. De plus, c'est dans les coopératives qu'ils sont les mieux représentés : 22 % des salariés des coopératives ont moins de 30 ans.

L'écart avec la moyenne nationale provient de ce poids des coopératives dans les effectifs des jeunes salariés de l'ESS (17 % en région, 15 % en France), au détriment des fondations (1,2 % en région, 3 % en France).

La répartition des autres structures juridiques respecte la répartition globale des emplois dans l'Economie Sociale et Solidaire en région.

**Graphique 3. Répartition des salariés de moins de 30 ans dans l'ESS, par forme juridique**



Source : Observatoire Régional de l'ESS – CRESS Midi-Pyrénées, d'après INSEE DADS 2010.  
Champ : Midi-Pyrénées, nombre de postes au 31/12.

Les salariés de moins de 30 ans  
représentent

15,3 % des salariés des **mutuelles**  
16,8 % des salariés des **associations**  
11,8 % des salariés des **fondations**  
21,9 % des salariés des **coopératives**

## Les secteurs d'activité

En 2010, **plus d'un tiers** des salariés de moins de 30 ans de l'ESS (39 %) travaillent dans l'**action sociale**.

Viennent ensuite les **activités financières et d'assurance** (13 %), puis l'enseignement (7 %), le soutien aux entreprises (6 %), les sports et loisirs (6 %), et enfin la santé humaine (5 %).

Ce classement est sensiblement le même qu'au niveau national, sauf la santé humaine qui passe en Midi-Pyrénées derrière les sports et loisirs (2 points de moins que la moyenne nationale, de 7 %).

Par ailleurs, les **secteurs où la part des jeunes de moins de 30 ans parmi les effectifs est particulièrement élevée** sont :

- **pour les femmes** : sports et loisirs, arts et spectacles, hébergement et restauration, activités financières et d'assurance,
- **pour les hommes** : sports et loisirs, soutien aux entreprises, commerce, industrie & construction.

**Tableaux 2 et 3. Répartition des jeunes salariés de l'ESS par secteur d'activité**

ESS		PRIVE HORS ESS	
Secteur d'activité	%	Secteur d'activité	%
Action Sociale	38,8 %	Industries et Construction	30,4 %
Non classés <sup>2</sup>	14,1 %	Commerce	25,7 %
Activités financières et d'assurances	13,2 %	Soutien aux entreprises	14,8 %
Enseignement	6,9 %	Activités diverses de services	11,4 %
Soutien aux entreprises	6,5 %	Hébergement et restauration	9,7 %
Sport et loisirs	5,6 %	Santé Humaine	2,7 %
Santé Humaine	4,9 %	Activités financières et d'assurances	1,8 %
Commerce	3,6 %	Agriculture, Sylviculture, Pêche	1,1 %
Industries et Construction	1,8 %	Action Sociale	1,0 %
Arts, spectacles	1,8 %	Arts, spectacles et non classés	0,5 %
Hébergement et restauration	1,2 %	Sport et loisirs	0,5 %
Activités diverses de services <sup>3</sup>	1,2 %	Enseignement	0,3 %
Agriculture, Sylviculture, Pêche	0,5 %	<b>TOTAL</b>	<b>100,0 %</b>
<b>TOTAL</b>	<b>100,0 %</b>		

Source : Observatoire Régional de l'ESS – CRESS Midi-Pyrénées, d'après INSEE DADS 2010.

Champ : Midi-Pyrénées, nombre de postes au 31/12.

Lecture : 38,8 % des salariés de moins de 30 ans dans l'ESS travaillent dans l'action sociale.

<sup>2</sup> **Non classés** : 94.99Z. Il s'agit essentiellement d'associations dont l'activité principale n'a pas été clairement identifiée, le secteur associatif restant mal connu donc mal classé. De plus, certaines associations ont une multi-activité ne permettant pas de dégager une activité principale. D'expérience, l'activité de ces associations relève pour une grande part de l'action sociale, l'enseignement et la santé, secteurs dont le poids est par conséquent sous-estimé.

<sup>3</sup> **Activités diverses de services** : Sont placés dans cette catégorie les secteurs qui sont employeurs dans l'ESS mais qui ont de petits effectifs (transports, activités immobilières, information et communication...).

A titre de comparaison : dans le privé hors ESS, 56 % des salariés de moins de 30 ans travaillent dans le commerce et l'industrie (alimentaire et autres). Viennent ensuite le soutien aux entreprises (15 %) l'hébergement et la restauration (10 %) et la santé humaine (3 %).

**Tableau 4. Poids des jeunes salariés de l'ESS parmi l'ensemble des jeunes salariés de la région, par secteur d'activité<sup>4</sup>**

Secteur d'activité	%
Action Sociale	67,7 %
Sport et loisirs	58,1 %
Arts, spectacles	46,1 %
Enseignement	13,3 %
Santé Humaine	7,0 %
Agriculture, Sylviculture, Pêche	5,3 %
Soutien aux entreprises	5,1 %
Hébergement et restauration	1,6 %
Industries et Construction	0,8 %
Services divers	0,7 %
<b>Ensemble des secteurs</b>	<b>9,5 %</b>

Source : Observatoire Régional de l'ESS – CRESS Midi-Pyrénées, d'après INSEE DADS 2010.

Champ : Midi-Pyrénées, nombre de postes au 31/12.

Lecture : 67,7 % de l'ensemble des salariés de moins de 30 ans qui travaillent dans l'action sociale sont dans l'ESS.

Trois secteurs d'activité attirent plus particulièrement les jeunes vers les structures de l'ESS. Ainsi,

**2 jeunes sur 3** travaillant dans l'**Action sociale** sont dans une structure de l'ESS

**Plus d'1 jeune sur 2** travaillant dans les **Sport et Loisirs** est dans une structure de l'ESS

**1 jeune sur 2** travaillant dans les **Arts et Spectacles** est dans une structure de l'ESS

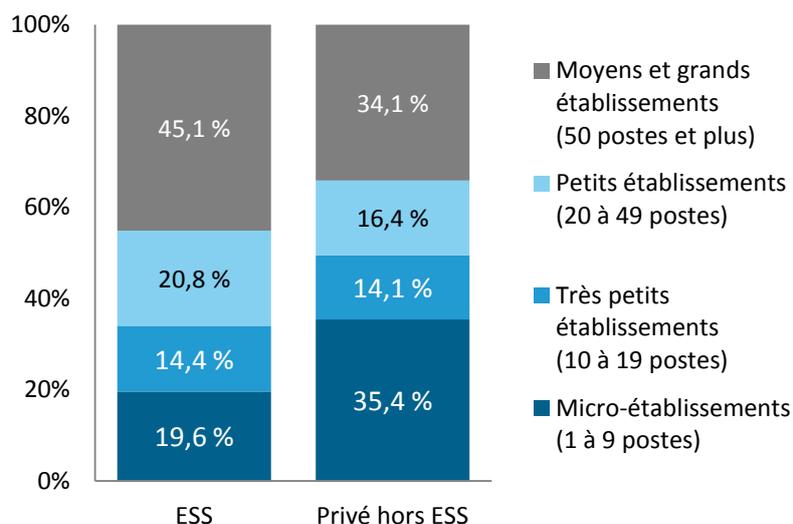
<sup>4</sup> Les secteurs du commerce, des activités financières et d'assurances et les « non classés », soumis au secret statistique, ne sont pas traités.

## 1.2 Les tailles d'établissement

Un peu moins de la moitié (45 %) des salariés de l'ESS de moins de 30 ans travaillent dans un établissement de plus de 50 salariés (moyen ou grand). C'est 20 points de moins que la moyenne nationale (65 %), en effet en Midi-Pyrénées les jeunes travaillent plus qu'ailleurs dans les micro et très petits établissements (respectivement 20 et 14%, contre 12 et 8 % au national).

En comparaison, dans le privé hors ESS, les jeunes salariés sont davantage représentés dans des micro-établissements (35 % d'entre eux) et moins dans les moyens et grands établissements (34 %).

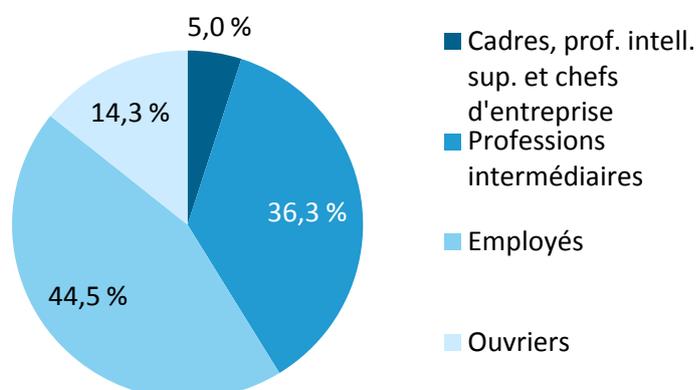
**Graphique 4. Répartition des salariés de moins de 30 ans par taille d'établissement**



Source : Observatoire Régional de l'ESS – CRSS Midi-Pyrénées, d'après INSEE DADS 2010.  
Champ : Midi-Pyrénées, nombre d'établissements au 31/12.

### 1.3 Les catégories socioprofessionnelles

Graphique 5. Répartition des salariés de moins de 30 ans dans l'ESS, par catégorie socioprofessionnelle



Source : Observatoire Régional de l'ESS – CRESS Midi-Pyrénées, d'après INSEE DADS 2010.

Champ : Midi-Pyrénées, nombre de postes au 31/12.

Seuls 5 % des salariés de moins de 30 ans de l'ESS sont cadres, la plus grande part étant celle des employés. Ce taux est inférieur à la moyenne nationale, de 6 %.

Néanmoins, on constate une évolution entre les deux classes d'âge (moins de 25 ans et 25-29 ans) : la part des employés et ouvriers diminue (respectivement -8 et -7 points) au profit des professions intermédiaires (+10 points) et des cadres (+5 points).

Tableau 5. Répartition des salariés de moins de 30 ans dans l'ESS, par CSP, en deux tranches d'âge

	Moins de 25 ans	25 - 29 ans
Cadres, professions intellectuelles supérieures et chefs d'entreprise	2,1 %	6,9 %
Professions intermédiaires	30,1 %	40,4 %
Employés	49,3 %	41,2 %
Ouvriers	18,4 %	11,5 %
<b>Ensemble des salariés</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

Source : Observatoire Régional de l'ESS – CRESS Midi-Pyrénées, d'après INSEE DADS 2010.

Champ : Midi-Pyrénées, nombre de postes au 31/12.

Tableau 6. Répartition et poids des salariés de moins de 30 ans, par catégorie socio-professionnelle

	Répartition des jeunes salariés dans l'ESS, par CSP	Poids des jeunes salariés parmi l'ensemble des salariés de la CSP
Cadres, professions intellectuelles supérieures et chefs d'entreprise	5,0 %	6,7 %
Professions intermédiaires	36,3 %	19,0 %
Employés	44,5 %	18,1 %
Ouvriers	14,3 %	21,7 %
<b>Ensemble des salariés</b>	<b>100 %</b>	<b>17,4 %</b>

Source : Observatoire Régional de l'ESS – CRESS Midi-Pyrénées, d'après INSEE DADS 2010.

Champ : Midi-Pyrénées, nombre de postes au 31/12.

Lecture colonne 1 : 5 % des salariés de l'ESS de moins de 30 ans sont des cadres, professions intellectuelles supérieures et chefs d'entreprises.

Lecture colonne 2 : Les salariés de moins de 30 ans représentent 6,7 % des cadres (...) de l'ESS.

## 1.4 Les métiers exercés

Les jeunes salariés de l'ESS représentent l'essentiel des effectifs sur certains métiers<sup>5</sup>. On constate ainsi que :

Plus de  
**2/3** des jeunes

**2/3** des jeunes

Plus de  
**1/2** des jeunes

Animateurs socioculturels et de loisirs  
Chargés de clientèle bancaire  
Techniciens des opérations bancaires  
Employés des services commerciaux de la banque  
Artistes du cirque et des spectacles divers  
Aides à domicile, aides ménagères, travailleuses familiales  
Educateurs spécialisés  
Artistes dramatiques  
Professions intermédiaires techniques et commerciales des assurances  
Employés administratifs des services techniques de la banque

Travaillent dans une structure de l'ESS

Source : Observatoire Régional de l'ESS – CRESS Midi-Pyrénées, d'après INSEE DADS 2010.  
Champ : Midi-Pyrénées, nombre de postes au 31/12.

En revanche, on note une **très faible présence de l'ESS** chez les jeunes dans les métiers :

- **des professions intermédiaires et cadres du secteur de l'enseignement et de la formation** : professeurs et maîtres de conférence, professeurs des écoles, maîtres auxiliaires et professeurs contractuels de l'enseignement, surveillants et aides-éducateurs des établissements d'enseignement. Moins de 15 % d'entre eux travaillent dans une structure de l'ESS.
- **d'employés qualifiés et cadres administratifs** : cadres des autres services administratifs des PME, employés qualifiés des services comptables ou financiers, secrétaires. 4 à 15 % travaillent dans l'ESS.
- **d'ouvriers non qualifiés** divers de type artisanal et ouvriers du tri, de l'emballage, de l'expédition non qualifiés : respectivement 0,5 % et 15 % travaillent dans l'ESS.

<sup>5</sup> Sélection de métiers réalisée en extrayant les métiers où plus de 50% des effectifs de l'ESS sont concentrés, et les métiers où l'ESS porte plus de 50% des emplois en France. L'analyse porte donc uniquement sur 63 métiers, les principaux métiers de l'ESS, sachant que ces 63 métiers représentent 75% des effectifs de l'ESS, et que 381 métiers sont représentés dans l'ESS en Midi-Pyrénées.

De plus, parmi ces 63 métiers, un certain nombre, placés sous secret statistique, ne sont pas traités. Les résultats présentés ici sont donc donnés à titre d'illustration, la comparaison ou le classement ne pouvant être exhaustifs.

A l'échelle nationale, d'autres métiers comme les moniteurs-éducateurs, les cadres de l'intervention socio-éducative, les aides médico-psychologiques et les ouvriers non qualifiés de type industriels apparaissent également parmi cette sélection.

**Cf. Annexes : tableau complet de la répartition des jeunes par métier.**

Dans les structures de l'ESS, les jeunes représentent **moins d'1 salarié sur 10** dans les métiers de...

Artistes de la danse  
Formateurs et animateurs de formation continue  
Maîtres auxiliaires et professeurs contractuels de l'enseignement secondaire  
Cadres des autres services administratifs des petites et moyennes entreprises  
Cadres spécialistes de la formation

Dans les métiers où les jeunes sont très peu présents, un problème de renouvellement des générations se posera dans les années à venir. Au regard des départs en retraite importants prévus, les structures de l'ESS feront face à un enjeu pour attirer les jeunes et les former sur ces métiers.

Ouvriers non qualifiés divers de type artisanal  
Surveillants et aides-éducateurs des établissements d'enseignement  
Ouvriers du tri, de l'emballage, de l'expédition, non qualifiés  
Employés administratifs qualifiés des autres services des entreprises  
Nettoyeurs  
Conseillers en économie sociale familiale  
Agents de service hospitaliers

Dans les structures de l'ESS, les jeunes représentent **1 salarié sur 5** dans les métiers de...

Dans les structures de l'ESS, les jeunes représentent **plus d'1 salarié sur 4** dans les métiers de...

Employés des services commerciaux de la banque  
Animateurs socioculturels et de loisirs  
Employés administratifs des services techniques de la banque  
Techniciens d'exploitation et de contrôle de la production en agriculture, eaux et forêts  
Artistes du cirque et des spectacles divers  
Chargés de clientèle bancaire  
Ouvriers non qualifiés divers de type industriel

La forte présence des jeunes sur certains métiers est due à plusieurs facteurs : une relative facilité d'accès (dès 16 ans avec une formation qui peut être financée par divers dispositifs publics, dans le cas des animateurs et moniteurs) ; une attirance « naturelle » des jeunes pour des secteurs d'activité particuliers ; et enfin la possibilité de concilier la pratique de ces métiers avec la poursuite d'études. Néanmoins, si la présence des jeunes en proportion est stable et continue, ce sont souvent des métiers qui connaissent beaucoup de turnover, notamment dans l'animation et l'éducation.

Source : *L'emploi des jeunes dans l'économie sociale et solidaire*, ONESS-CNCRES, Juin 2013.

## 1.5 La qualité de l'emploi et les conditions de travail

### Les contrats de travail

**Tableau 7. Les contrats de travail dans l'ESS et le privé Hors ESS, par catégorie d'âge**

	Moins de 25 ans			25-29 ans			Moins de 30 ans (ensemble)		
	Associations	ESS	Privé hors ESS	Associations	ESS	Privé hors ESS	Associations	ESS	Privé hors ESS
<b>CDI</b>	32,5 %	30,8 %	52,0 %	58,8 %	57,8 %	85,1 %	48,0 %	46,9 %	69,3 %
<b>CDD</b>	37,5 %	34,7 %	23,7 %	22,8 %	20,3 %	11,5 %	28,8 %	26,2 %	17,3 %
<b>Autres contrats<sup>6</sup></b>	30,0 %	34,6 %	24,3 %	18,4 %	21,8 %	3,3 %	23,1 %	27,0 %	13,4 %
<b>Tous contrats</b>	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Source : Observatoire Régional de l'ESS – CRESS Midi-Pyrénées, d'après INSEE DADS 2010.

Champ : Midi-Pyrénées, nombre de postes au 31/12.

Lecture : Les jeunes de moins de 25 ans qui travaillent dans l'ESS sont à 30,8 % en CDI.

Globalement, les salariés de moins de 30 ans occupent moins de contrats en CDI dans l'ESS que dans le privé hors ESS. Cela dit, dans l'ESS comme dans le reste du secteur privé, les jeunes salariés sont surreprésentés dans les contrats plus « précaires » (CDD, autres contrats), même si l'on peut noter une nette évolution du nombre de CDI entre les moins de 25 ans et les 25-29 ans (+27 %).

Pour les moins de 25 ans la part de chaque contrat est similaire à la moyenne nationale, en revanche pour les 25-29 ans il y a moins de jeunes en CDI et plus en CDD en Midi-Pyrénées.

**Tableau 8. Conditions d'emploi des salariés de moins de 30 ans**

	Moins de 25 ans			25-29 ans			Moins de 30 ans (ensemble)		
	Associations	ESS	Privé hors ESS	Associations	ESS	Privé hors ESS	Associations	ESS	Privé hors ESS
<b>Temps complets</b>	49,4 %	57,8 %	75,5 %	57,6 %	64,7 %	83,5 %	54,2 %	61,9 %	79,7 %
<b>Temps non-complets</b>	50,6 %	42,2 %	24,5 %	42,4 %	35,3 %	16,5 %	45,8 %	38,1 %	20,3 %
<b>Ensemble</b>	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Source : Observatoire Régional de l'ESS – CRESS Midi-Pyrénées, d'après INSEE DADS 2010.

Champ : Midi-Pyrénées, nombre de postes au 31/12.

Lecture : Les jeunes de moins de 25 ans qui travaillent dans l'ESS sont à 57,8 % à temps complet.

Les postes à temps complet sont plus largement proposés dans le privé hors ESS : l'écart est important pour les moins de 25 ans, et se creuse même pour les 25-29 ans. Les associations proposent particulièrement un volume important de postes à temps partiel aux jeunes, puisque cela concerne 50 % de leurs emplois.

En Midi-Pyrénées, la proportion de jeunes à temps partiel dans l'ESS est bien plus importante que la moyenne nationale : 42 % contre 29 % pour les moins de 25 ans, et 35 % contre 22 % pour les 25-29 ans. Dans le privé hors ESS, les jeunes accèdent également moins au temps complet dans la région, mais l'écart est moins important avec la moyenne nationale, notamment pour les moins de 25 ans.

<sup>6</sup> Les « autres contrats » regroupent notamment les contrats de travail temporaire, les contrats d'apprentissage, et les contrats aidés, et les contrats de fonctionnaires qui sont détachés temporairement dans une structure de l'ESS. Ils ont donc également le plus souvent une durée déterminée et une dimension précaire, comme les CDD.

## Les temps de travail

**Tableau 9. Conditions d'emploi des salariés de moins de 30 ans de l'ESS, par secteur d'activité**

	Agriculture, Industrie et Construction	Activités financières et d'assurances	Enseignement	Santé Humaine	Action Sociale	Sport et loisirs	Arts, spectacles
<b>Temps complets</b>	87,8 %	85,0 %	63,3 %	62,2 %	53,3 %	43,0 %	41,5 %
<b>Temps non-complets</b>	12,2 %	15,0 %	36,7 %	37,8 %	46,7 %	57,0 %	58,5 %
<b>Ensemble</b>	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Source : Observatoire Régional de l'ESS – CRESS Midi-Pyrénées, d'après INSEE DADS 2010.

Champ : Midi-Pyrénées, nombre de postes au 31/12.

Lecture : Les jeunes qui travaillent dans l'agriculture sont à 87,8 % à temps complet.

Les secteurs de l'agriculture, de l'industrie et construction proposent un taux de CDI relativement bas aux jeunes (60%), néanmoins ils offrent des conditions d'emploi plus favorables car 88 % des jeunes salariés y travaillent à temps complet. Dans ces deux secteurs, il est intéressant de noter la similitude entre l'ESS et le secteur privé hors ESS : les conditions d'emploi y sont sensiblement les mêmes pour les jeunes salariés (Cf. tableau ci-après).

L'action sociale, les sports et loisirs et les arts et spectacles proposent relativement plus de temps partiel que les autres secteurs de l'ESS. Dans les deux derniers, le temps partiel atteint plus de 55 %.

L'ESS offre de meilleures conditions de travail dans le secteur des activités financières et d'assurance que le privé hors ESS (85 % de temps complet contre 81 %). Il en va de même pour l'enseignement.

Dans l'action sociale et la santé humaine, c'est dans le privé hors ESS que l'on trouve la part la plus importante d'emplois à temps complet. C'est le cas également des secteurs des sports et loisirs et des arts et spectacles, cependant dans ce cas l'ESS et le privé hors ESS sont difficilement comparables.

Entre l'ESS et le hors ESS, les métiers ne sont souvent pas les mêmes. A titre d'exemple, dans le secteur des « arts et spectacles », l'ESS porte principalement le spectacle vivant (théâtre, danse, associations...), alors que le hors ESS regroupera entre autres les maisons de disque, les maisons de production, etc. Dans le secteur « information et communication » (dans « autres activités de services ») : l'ESS regroupe par exemple les radios associatives, et le hors ESS des agences de communication ou de lobbying. La différence de nature des activités au sein d'un même secteur a nécessairement une influence sur le niveau des salaires moyens constatés.

Source : L'emploi des jeunes dans l'économie sociale et solidaire, ONESS-CNCRES, Juin 2013.

**Tableau 10. Conditions d'emploi des salariés de moins de 30 ans dans le privé hors ESS, par secteur d'activité**

	Agriculture, Industrie et Construction	Activités financières et d'assurances	Enseignement	Santé Humaine	Action Sociale	Sport et loisirs	Arts, spectacles
<b>Temps complets</b>	88,6%	81,5%	59,9%	69,6%	60,4%	68,0%	75,2%
<b>Temps non-complets</b>	11,4%	18,5%	40,1%	30,4%	39,6%	32,0%	24,8%
<b>Ensemble</b>	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Source : Observatoire Régional de l'ESS – CRESS Midi-Pyrénées, d'après INSEE DADS 2010.

Champ : Midi-Pyrénées, nombre de postes au 31/12.

Lecture : Les jeunes qui travaillent dans l'agriculture sont à 88,6 % à temps complet.

## Les rémunérations

**Tableau 11. Salaire brut mensuel moyen des salariés de moins de 30 ans**

	ESS	Privé hors ESS	Public
<b>Salaire mensuel brut moyen des jeunes de moins de 30 ans (en euros)</b>	1 776	1 927	1 761

Source : Observatoire Régional de l'ESS – CRESS Midi-Pyrénées, d'après INSEE DADS 2010.

Champ : Midi-Pyrénées, nombre d'ETP et masse salariale brute.

Le salaire moyen<sup>7</sup> perçu par les jeunes est inférieur dans l'ESS par rapport au reste du privé, mais légèrement supérieur au public. Néanmoins, ce n'est pas le « premier » salaire qui est significatif, car les salariés de moins de 25 ans ont en moyenne une rémunération identique (autour de 1 500 à 1 600 euros bruts par mois) qu'ils soient dans l'ESS ou non. L'écart se creuse pour la tranche d'âge suivante, celle des 25-29 ans, où le privé hors ESS, dépasse largement l'ESS et le public.

**Tableau 12. Salaire brut mensuel moyen des salariés de moins de 25 ans et des 25-29 ans**

	ESS	Privé hors ESS	Public
Salaire mensuel brut moyen des moins de 25 ans (en euros)	1 588	1 557	1 497
Salaire mensuel brut moyen des 25-29 ans (en euros)	1 892	2 221	1 883
Evolution entre les deux tranches d'âge	+ 19,2 %	+ 42,6 %	+ 25,8 %

Source : Observatoire Régional de l'ESS – CRESS Midi-Pyrénées, d'après INSEE DADS 2010.

Champ : Midi-Pyrénées, nombre d'ETP et masse salariale brute.

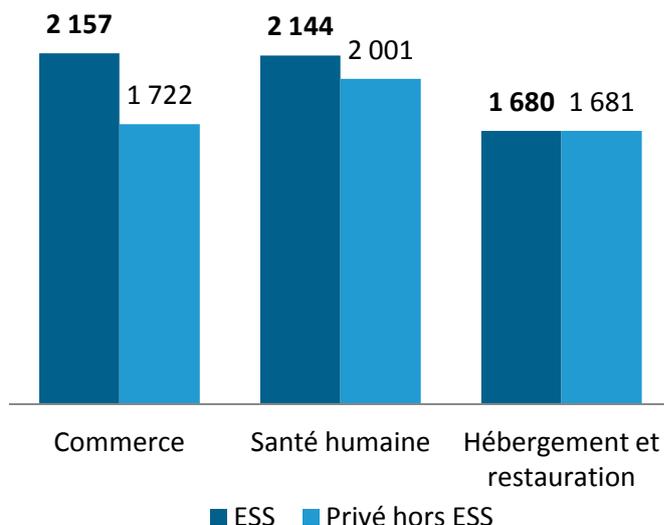
On remarque par ailleurs que l'évolution (en pourcentage) entre les deux tranches d'âge est plus proche pour l'ESS (+26 %) et le public (+19 %) que pour le privé hors ESS, où elle est considérable (+42 %).

<sup>7</sup> Le salaire étant calculé sur la base des Equivalents Temps Pleins (ETP), il ne permet pas de prendre en compte les salaires réels des jeunes travaillant à temps partiel.

**Graphique 6. Salaire brut mensuel moyen (en euros) des salariés de moins de 30 ans, par secteur d'activité**

Toutefois, malgré un salaire moyen globalement inférieur dans l'ESS, certains secteurs d'activité se distinguent et proposent des rémunérations similaires ou meilleures aux jeunes travaillant dans une structure de l'ESS, en comparaison aux jeunes travaillant dans le privé hors ESS.

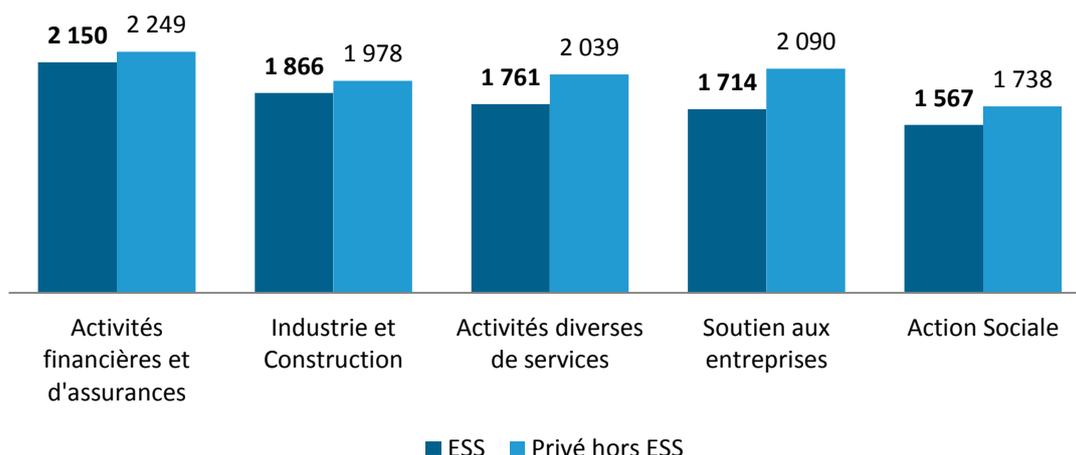
Trois secteurs d'activités sont plus particulièrement concernés : le commerce, la santé humaine et l'hébergement et restauration.



Source : Observatoire Régional de l'ESS – CRESS Midi-Pyrénées, d'après INSEE DADS 2010.  
 Champ : Midi-Pyrénées, nombre d'ETP et masse salariale brute.

En revanche, le secteur privé hors ESS offre en moyenne de meilleures rémunérations aux jeunes dans les secteurs d'activités suivants : activités financières et d'assurances, industrie et construction, activités diverses de services, soutien aux entreprises, et action sociale<sup>8</sup>.

**Graphique 7. Salaire brut mensuel moyen (en euros) des salariés de moins de 30 ans, par secteur d'activité**



Source : Observatoire Régional de l'ESS – CRESS Midi-Pyrénées, d'après INSEE DADS 2010.  
 Champ : Midi-Pyrénées, nombre d'ETP et masse salariale brute.

<sup>8</sup> Les secteurs enseignement, et arts et spectacles étant soumis au secret statistique, ils ne sont pas traités.

**Tableau 13. Salaire brut mensuel moyen (en euros) en ETP des salariés de moins de 30 ans dans l'ESS, par forme juridique**

	Associations	Coopératives	Mutuelles	Fondations
<b>Salaire mensuel brut moyen des jeunes (en euros)</b>	1 645	2 182	2 028	2 221

Source : Observatoire Régional de l'ESS – CRESS Midi-Pyrénées, d'après INSEE DADS 2010.

Champ : Midi-Pyrénées, nombre d'ETP et masse salariale brute.

Les plus hauts salaires se trouvent dans les fondations et les coopératives, cependant les salaires dans les mutuelles sont assez proches. Le salaire moyen des jeunes est bien plus bas dans les associations : il est inférieur d'un quart (-23,3 %) à la moyenne des trois autres formes juridiques.

**Dans les structures de l'ESS, les salariés de moins de 30 ans ont de meilleures rémunérations horaires dans les métiers<sup>9</sup> suivants :**

**Tableau 14. Rémunérations horaires brutes (en euros) des salariés de moins de 30 ans par métier**

	ESS	Hors ESS	Ecart
<b>Médical, médico-social</b>			
Infirmiers en soins généraux	16,0	13,4	+ 19,3 %
Aides-soignants	12,0	11,5	+ 4,4 %
Aides médico-psychologiques	11,6	9,7	+ 19,1 %
<b>Action sociale, animation</b>			
Assistants de service social	12,9	12,3	+ 5,2 %
Educateurs spécialisés	12,3	9,7	+ 26,1 %
Moniteurs éducateurs	12,9	8,3	+ 54,4 %
Animateurs socioculturels et de loisirs	10,2	9,4	+ 8,5 %
<b>Enseignement, formation</b>			
Professeurs agrégés et certifiés de l'enseignement secondaire	14,5	14,0	+ 3,3 %
Maîtres auxiliaires et professeurs contractuels de l'enseignement secondaire	12,5	11,1	+ 12,4 %
Surveillants et aides-éducateurs des établissements d'enseignement	10,3	9,6	+ 6,8 %
Formateurs et animateurs de formation continue	12,9	11,5	+ 12,0 %
<b>Arts, spectacles</b>			
Artistes de la musique et du chant	13,8	11,8	+ 17,0 %
<b>Administration, banque, assurance</b>			
Chargés de clientèle bancaire	14,8	14,3	+ 3,5 %
Techniciens des opérations bancaires	13,3	11,5	+ 15,7 %
Employés administratifs des services techniques de la banque	13,0	9,3	+ 40,3 %
Employés des services techniques des assurances	12,8	12,3	+ 4,3 %

Source : Observatoire Régional de l'ESS – CRESS Midi-Pyrénées, d'après INSEE DADS 2010.

Champ : Midi-Pyrénées, salaire horaire brut.

Lecture : Les infirmiers ont un salaire moyen de 16€ bruts de l'heure dans l'ESS et de 13,40 € hors ESS. Ainsi, les infirmiers qui travaillent dans l'ESS ont un salaire supérieur de 19,3 % aux autres.

<sup>9</sup> Parmi les 63 premiers métiers de l'ESS, dont un certain nombre, placés sous secret statistique, ne sont pas traités. Les résultats présentés ici sont donc donnés à titre d'illustration, la comparaison ou le classement ne pouvant être exhaustifs.

En revanche, les salariés de moins de 30 ans travaillant dans une structure de l'ESS ont une rémunération horaire moindre dans les métiers de :

**Tableau 15.** Rémunérations horaires brutes (en euros) des salariés de moins de 30 ans par métier

	ESS	Hors ESS	Ecart
<b>Action sociale, animation</b>			
Aides à domicile, aides ménagères, travailleuses familiales	9,6	10,0	- 3,2 %
<b>Arts, spectacles</b>			
Artistes du cirque et des spectacles divers	11,5	12,4	- 7,0 %
<b>Sports et loisirs</b>			
Moniteurs et éducateurs sportifs, sportifs professionnels	11,3	35,8	- 68,6 %
<b>Administration, banque, assurance</b>			
Cadres des autres services administratifs des petites et moyennes entreprises	17,1	18,1	- 5,4 %
<b>Agriculture</b>			
Techniciens d'exploitation et de contrôle de la production en agriculture, eaux et forêts	11,6	12,9	- 9,7 %
<b>Employés, ouvriers</b>			
Agents de service des établissements primaires	9,1	10,3	- 11,8 %
Ouvriers non qualifiés divers de type industriel	5,5	10,2	- 46,6 %
Nettoyeurs	8,8	10,0	- 11,9 %
Ouvriers non qualifiés divers de type artisanal	6,2	8,6	- 27,9 %

Source : Observatoire Régional de l'ESS – CRESS Midi-Pyrénées, d'après INSEE DADS 2010.

Champ : Midi-Pyrénées, salaire horaire brut.

Lecture : Les aides à domicile ont un salaire moyen de 9,60 € bruts de l'heure dans l'ESS et de 10 € hors ESS. Ainsi, les aides à domicile qui travaillent dans l'ESS ont un salaire inférieur de 3,2 % par rapport aux autres.

Concernant les emplois d'ouvriers, on compte dans l'ESS de nombreuses structures d'insertion [notamment sous statut associatif – Atelier et Chantier d'Insertion (ACI), Associations Intermédiaires (AI)] qui embauchent des personnes considérées comme « inemployables » pour l'économie privée lucrative. Le niveau de rémunération est le reflet de ces contrats spécifiques en insertion à temps très partiels, notamment sur les postes d'ouvriers non qualifiés.

Source : L'emploi des jeunes dans l'économie sociale et solidaire, ONESS-CNCRES, Juin 2013.

Enfin, on distingue un troisième ensemble de métiers où les rémunérations sont comparables (3 % ou moins d'écart), entre l'ESS et le reste de l'économie :

**Tableau 16. Rémunérations horaires brutes (en euros) des salariés de moins de 30 ans par métier**

	ESS	Hors ESS	Ecart
<b>Médical, médico-social</b>			
Agents de service hospitaliers	10,8	10,5	+ 3,0 %
<b>Administration, banque, assurance</b>			
Employés des services commerciaux de la banque	13,1	13,0	+ 0,7 %
Employés administratifs qualifiés des autres services des entreprises	11,5	11,2	+ 2,7 %
Secrétaires	10,7	10,9	- 2,2 %
Employés qualifiés des services comptables ou financiers	11,1	11,2	- 0,9 %
Professions intermédiaires techniques et commerciales des assurances	13,6	13,7	- 0,9 %
<b>Enseignement, formation</b>			
Professeurs des écoles	12,9	13,2	- 2,2 %
<b>Ouvriers</b>			
Ouvriers du tri, de l'emballage, de l'expédition, non qualifiés	10,9	11,1	- 2,6 %

Source : Observatoire Régional de l'ESS – CRESS Midi-Pyrénées, d'après INSEE DADS 2010.

Champ : Midi-Pyrénées, salaire horaire brut.

Lecture : Les agents de service hospitaliers ont un salaire moyen de 10,80 € bruts de l'heure dans l'ESS et de 10,50 € hors ESS. Ainsi, les agents de service hospitaliers qui travaillent dans l'ESS ont un salaire supérieur de 3 % aux autres.

**Tableau 17. Salaire horaire moyen des salariés de moins de 30 ans, sur l'ensemble de ces métiers**

	ESS	Hors ESS
<b>Salaire horaire brut moyen des jeunes (en euros)</b>	12,0	12,8

Source : Observatoire Régional de l'ESS – CRESS Midi-Pyrénées, d'après INSEE DADS 2010.

Champ : Midi-Pyrénées, salaire horaire brut.

Les **inégalités salariales entre hommes et femmes** se retrouvent aussi chez les salariés de moins de 30 ans, même si elles sont moins marquées dans l'ESS que dans le reste de l'économie.

Les jeunes de moins de 30 ans ont le même salaire (brut mensuel), qu'ils soient hommes ou femmes. Cependant, on observe que chez les moins de 25 ans, les femmes ont un salaire supérieur de 3,2 % aux hommes, en revanche un basculement s'opère ensuite, et chez les 25-29 ans leur salaire est inférieur de 2,6 %. Cet écart continue de se creuser en montant dans la pyramide des âges.

En termes de salaire horaire, il est toujours similaire dans l'ESS, alors que hors ESS les femmes gagnent en moyenne 5 % de moins que les hommes.

Le salaire horaire des jeunes est plus faible en Midi-Pyrénées par rapport à la moyenne nationale dans tous les champs économiques : 12,00 € contre 13,40 € dans l'ESS, 12,80 € contre 14,40 € hors ESS.

## 2. LES EMPLOIS D'AVENIR

Les jeunes constituent une des catégories de population les plus exposées au chômage et à la précarité. La sélectivité du marché du travail rend difficile leur embauche. La loi portant création des emplois d'avenir donne à l'ESS un instrument de lutte contre le chômage des jeunes. Par ailleurs, l'État entend soutenir le développement d'activités offrant des perspectives de croissance et de recrutement dans les années à venir.

Au niveau national, l'économie sociale et solidaire s'est engagée à recruter des jeunes en Emplois d'Avenir et à promouvoir le dispositif. La mobilisation de tous les employeurs du secteur de l'économie sociale et solidaire constitue, en effet, un enjeu pour la réussite de ce programme d'insertion professionnelle.

**Les structures de l'ESS** agissent pour que les jeunes peu ou pas qualifiés puissent accéder à un premier emploi et se saisissent du dispositif Emplois d'Avenir. Depuis un an de mise en œuvre en Midi-Pyrénées, elles **ont embauché 1 132 jeunes, et constituent plus du tiers (37 %) des signataires de contrats**. Les embauches sont particulièrement importantes dans l'**action sociale** (45 % des contrats ESS).

**Tableau 18. Les emplois d'Avenir en Midi-Pyrénées**

	Nombre de contrats	Part dans l'ensemble des contrats
ESS	1 132	36,9 %
<i>dont associations</i>	<i>1 040</i>	<i>33,9 %</i>
Hors ESS	1 933	63,1 %
<b>Ensemble</b>	<b>3 065</b>	<b>100,0 %</b>

Source : DIRECCTE Midi-Pyrénées, nombre de contrats enregistrés, période Octobre 2012-Septembre 2013.

**Tableau 19. Les emplois d'Avenir de l'ESS par secteur d'activité**

	Nombre de contrats	Part dans l'ensemble des contrats
Action sociale sans hébergement	287	25,4 %
Hébergement médico-social et social	220	19,4 %
Activités sportives, récréatives et de loisirs	109	9,6 %
Enseignement	81	7,2 %
Activités pour la santé humaine	40	3,5 %
Hébergement	33	2,9 %
Activités créatives, artistiques et de spectacle	25	2,2 %
Autres secteurs	337	29,8 %
<b>Ensemble</b>	<b>1 132</b>	<b>100,0 %</b>

### Le dispositif « emplois d'avenir »

**Les jeunes ciblés** par le dispositif ont entre 16 et 25 ans (jusqu'à 30 ans pour les travailleurs handicapés), sont en recherche d'emploi depuis plus de 6 mois au cours des 12 derniers mois, sans diplôme ou niveau VI ou V (CAP, BEP), à l'exception des jeunes résidant en ZUS, ZRR ou DOM (jusqu'à bac + 3).

**Toutes les entreprises de l'économie sociale sont éligibles aux Emplois d'avenir.** L'État contribue à la mise en œuvre de ces contrats aidés pour les employeurs du secteur non marchand en les prenant en charge au taux de 75 % de la rémunération brute du SMIC temps plein, sur une durée totale de trois ans. Pour les employeurs du secteur marchand, ce taux est de 35 %. L'employeur prend des engagements, notamment en matière de **formation du titulaire** de l'emploi d'avenir.

**Le contrat de travail** est un CUI (CDD ou CDI), d'au moins 12 mois et d'au plus 36 mois, à temps plein ou à temps partiel (dans la limite de la moitié de la durée légale de travail).

**Les Missions Locales et Cap Emploi** (pour les jeunes handicapés) sont chargés de mettre en œuvre ce programme.



Pour plus d'informations, le site officiel des emplois d'avenir :  
[www.lesemploisdavenir.gouv.fr](http://www.lesemploisdavenir.gouv.fr)

**Les partenaires du dispositif emplois d'avenir :**

**Préfecture / DIRECCTE**



[www.midi-pyrenees.directe.gouv.fr](http://www.midi-pyrenees.directe.gouv.fr)

**Pôle Emploi**



[www.pole-emploi.fr](http://www.pole-emploi.fr)

**Cap Emploi**



[www.capemploi.com](http://www.capemploi.com)

**Missions Locales**



[www.mlmidipy.org](http://www.mlmidipy.org)



**La Mission Locale Haute-Garonne** propose, sur son site Internet, des vidéos de témoignages et deux fiches de synthèse du dispositif : secteur non-marchand et secteur marchand. Ces fiches prennent en compte l'arrêté du Préfet de région du 10 juin 2013 et les assouplissements donnés récemment au dispositif :

[www.ml31.org](http://www.ml31.org)



**La CPCA Midi-Pyrénées** propose les vidéos du temps d'information et d'échanges sur la politique régionale d'appui aux Emplois d'Avenir organisé le 10 juillet 2013.

[www.cPCA-midipyrenees.asso.fr](http://www.cPCA-midipyrenees.asso.fr)



**Guide opérationnel pour le déploiement des emplois d'avenir dans l'Économie Sociale et Solidaire en Languedoc-Roussillon**, CRES Languedoc-Roussillon.

Ce guide a un double objectif :

- Préciser les fondamentaux du cadre légal des emplois d'avenir
- Proposer une approche opérationnelle dans le cadre d'un recrutement en emploi d'avenir

[www.creslr.org](http://www.creslr.org)



**Guide régional à destination des employeurs d'emplois d'avenir dans l'économie sociale et solidaire en Provence-Alpes-Côte d'Azur**, CRESS PACA.

Outil d'accompagnement à la mise en œuvre, à la réflexion, et au recrutement d'un salarié en emploi d'avenir.

[www.cresspaca.org](http://www.cresspaca.org)

## 3. L'ENGAGEMENT DES JEUNES

### Les jeunes s'engagent dans les associations en Midi-Pyrénées

Tandis qu'en France de plus en plus de jeunes s'engagent dans le **bénévolat** (+32 % entre 2010 et 2013, pour atteindre 3 300 000 bénévoles), en Midi-Pyrénées on estime que cela concerne **150 000 jeunes entre 15 et 35 ans**. Dans le même mouvement, ils accèdent plus qu'avant aux fonctions de gouvernance : en 2011, les moins de 35 ans représentent **13 % des effectifs dirigeants** contre 5% en 2005.

Les jeunes en **service civique** (16-25 ans) sont également toujours plus nombreux. Ces trois dernières années, **2 340 jeunes** volontaires ont effectué un service civique dans la région, dont 90 % dans les associations. Ce sont les secteurs **culture et loisirs, éducation et solidarité** qui les attirent le plus.

D'autres formes de volontariat sont investies par les jeunes : **service volontaire européen (SVE), chantiers internationaux, volontariats de solidarité internationale (VSI), échanges de jeunes, initiatives diverses...**

Source : *Les jeunes en Midi-Pyrénées*, Plateforme d'Observation Sociale Midi-Pyrénées (POSMIP), juin 2013.

## 4. RESSOURCES

Salariat, engagement, bénévolat, entrepreneuriat, apprentissage de l'économie sociale et solidaire sont autant de formes d'investissement des jeunes dans l'ESS. Les ressources présentées ici relèvent de ces différentes dimensions, en région ou en France.

*L'emploi des jeunes dans l'Economie Sociale et Solidaire, Observatoire National de l'ESS – CNCRES, Juin 2013.*

Etat des lieux statistique et comparaison avec l'ensemble de l'économie ; analyse des réponses à l'enquête en ligne auprès des employeurs de l'ESS ; préconisations en vue d'améliorer la place des jeunes dans les structures de l'ESS.

*L'économie sociale et solidaire dans l'enseignement supérieur, Observatoire National de l'ESS - CNCRES, 2012.*

- **Répertoire des formations à l'ESS** : recensement inédit comptabilisant 72 formations diplômantes dédiées à l'économie sociale et solidaire (ESS) à travers toute la France
- Etude « Formations transversales en économie sociale et solidaire et insertion professionnelle »

[www.cncres.org](http://www.cncres.org) (espace Observatoire national de l'ESS)

**Programmes des CRESS de sensibilisation des jeunes à l'ESS**

Exemple d'outil : Made in ESS (CRESS Pays de la Loire) / [made-in-ess.fr](http://made-in-ess.fr)

La CRESS Midi-Pyrénées a signé une convention avec le Rectorat de Toulouse en 2011 pour intervenir dans les établissements scolaires.

Le programme **Jeun'ESS** (coordonné par l'Avisé – Agence de valorisation des initiatives socio-économiques) s'est donné trois objectifs principaux, constituant les trois axes de son intervention :

- Promouvoir l'ESS auprès des jeunes, leur donner envie de s'y investir,
- Soutenir et valoriser les initiatives des jeunes,
- Favoriser l'intégration des jeunes dans les entreprises de l'ESS.

Le site Web propose notamment une boîte à outils pour la sensibilisation des jeunes à l'ESS :

[www.jeun-ess.fr](http://www.jeun-ess.fr)

**JEUN'ESS**  
Économie Sociale et Solidaire



Dossier **Jeunes et Economie sociale et solidaire. Travailler dans le bon sens.** Interdépendances, Hors série, 10 novembre 2011

Qu'est-ce que l'ESS, comment travailler, comment s'engager ?

Réalisé en partenariat avec le programme Jeun'ESS, ce hors-série du magazine Interdépendances propose de mieux faire connaître l'ESS auprès des jeunes afin de renforcer leur implication dans ce secteur.

[www.jeun-ess.fr](http://www.jeun-ess.fr)



### Say Yess, Webzine des jeunes qui se bougent dans l'Économie sociale et solidaire

Say Yess est un media collaboratif qui propose des pistes concrètes à tous les jeunes qui ont envie d'agir pour une société et une économie plus équitables, plus durables et plus solidaires.

[www.say-yess.com](http://www.say-yess.com)

Vidéo de sensibilisation : <http://www.say-yess.com/une-video-pour-comprendre-l-ess/>



**JEUN'ESS**  
Économie Sociale et Solidaire

Notoriété du secteur de l'Économie Sociale et Solidaire et les attentes de la jeunesse

Présentation  
n°1100760 – Juin 2011

### Notoriété du secteur de l'ESS et attentes de la jeunesse :

Sondage CSA pour le programme Jeun'ESS

*Si les jeunes adhèrent massivement aux principes de l'ESS et souhaiteraient les voir adopter par l'ensemble des organisations et entreprises, le secteur reste cependant peu connu et seuls 23% des jeunes souhaitent s'y engager professionnellement (contre 35% au secteur privé lucratif et 42% au secteur public).*

[www.jeun-ess.fr](http://www.jeun-ess.fr)



Le **Centre des jeunes, des dirigeants, des acteurs de l'économie sociale (CJDES)** est un réseau de dirigeants et cadres de l'économie sociale engagés dans un projet collectif et citoyen. Lieu d'échanges et de réflexion, il a pour principale mission de transmettre la culture et les valeurs de l'économie sociale. Il a pour ambition de préparer le renouvellement des générations au sein des entreprises de l'économie sociale et de leurs instances dirigeantes.

[www.cjdes.org](http://www.cjdes.org)



**Jeunes et initiatives économiques solidaires**, RTES (Réseau des Territoires de l'Économie Solidaire), Editions Sansonnet, 2010.

A partir du repérage d'une cinquantaine d'initiatives et de l'analyse approfondie d'une trentaine, cet ouvrage s'interroge sur les innovations et nouvelles pratiques, les impacts de ces initiatives, les facteurs spécifiques de réussite et de fragilité, et les conditions de leur accompagnement.

<http://rtes.fr>



### Qu'ESS ?

Cinq étudiantes en master de communication de l'université de Lorraine (UL) sont à l'origine d'un projet intitulé « Qu'ESS ? » qui ambitionne d'expliquer aux jeunes ce qu'est l'économie sociale et solidaire, au travers d'une vidéo et d'un livret. La vidéo sur : [www.dailymotion.com](http://www.dailymotion.com)



**Jeunes et économie sociale et solidaire : et si on essayait une autre économie ?**, Actes de la Rencontres du Labo ESS du 5 juillet 2012.

[www.lelabo-ess.org](http://www.lelabo-ess.org)



**Les jeunes en Midi-Pyrénées**, Plateforme d'Observation Sociale Midi-Pyrénées (POSMIP), juin 2013.

Etat des lieux actualisé de la jeunesse en Midi-Pyrénées, issu d'un travail collaboratif et composé de fiches synthétiques thématiques.

[www.posmip.fr](http://www.posmip.fr)



**L'engagement bénévole des jeunes**, France Bénévolat, 2008.

Analyse et recommandations

[www.francebenevolat.org](http://www.francebenevolat.org)



**Participation associative : des jeunes plus engagés dans la vie de la cité**, Observatoire de la jeunesse INJEP, Mai 2011.

[www.injep.fr](http://www.injep.fr)



**Jeune & bénévole**, le site des jeunes qui s'engagent

[www.jeuneetbenevole.org](http://www.jeuneetbenevole.org)



**Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS) :**

- pilote du dispositif **service civique**
- relais du **programme européen "Jeunesse en action" (PEJA)**

[www.midi-pyrenees.drjscs.gouv.fr](http://www.midi-pyrenees.drjscs.gouv.fr)



**CRAJEP Midi-Pyrénées**, instance de coopération qui regroupe 19 Associations et Fédérations régionales de Midi-Pyrénées.

Objectifs : favoriser l'information réciproque, la concertation, la réflexion, l'expression et l'action commune au niveau régional d'associations de jeunesse et d'éducation populaire.

[www.crajepmp.org](http://www.crajepmp.org)

**Listes des réseaux d'éducation populaire du CRAJEP :** AFEV, AROEVEN, CEMEA, Cotravaux, Eclaireuses et Eclaireurs de France, Léo Lagrange, MJC Midi-Pyrénées, Fédération des Foyers Ruraux, FNCTA, Francas, IFOREP, LEC, MRJC Midi-Pyrénées, Scouts et guides de France, JPA, UFCV, URHAJ, URFOL, URPEP, OCCE.



**L'Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire** regroupe 25 groupements et syndicats d'employeurs (associations, mutuelles, coopératives) et 14 branches et secteurs professionnels. Avec plus de 65 000 entreprises, employant plus d'1 million de salariés, l'UDES est la seule organisation multiprofessionnelle de l'économie sociale et solidaire. Elle rassemble 80% des employeurs fédérés de l'économie sociale et solidaire.

[www.udes.fr](http://www.udes.fr)

## ANNEXES

Tableau 20. Poids des salariés de moins de 30 ans de l'ESS, par métier

Métiers	Poids des jeunes dans l'ensemble des salariés de l'ESS	Métiers	Poids des jeunes salariés de l'ESS dans l'ensemble des jeunes salariés
Employés des services commerciaux de la banque	42,9 %	Animateurs socioculturels et de loisirs	89,8 %
Animateurs socioculturels et de loisirs	40,6 %	Chargés de clientèle bancaire	67,3 %
Employés administratifs des services techniques de la banque	31,0 %	Techniciens des opérations bancaires	64,6 %
Techniciens d'exploitation et de contrôle de la production en agriculture, eaux et forêts	28,5 %	Employés des services commerciaux de la banque	64,2 %
Artistes du cirque et des spectacles divers	28,1 %	Artistes du cirque et des spectacles divers	56,8 %
Chargés de clientèle bancaire	26,3 %	Aides à domicile, aides ménagères, travailleuses familiales	56,3 %
Ouvriers non qualifiés divers de type industriel	24,7 %	Educateurs spécialisés	54,9 %
Ouvriers non qualifiés divers de type artisanal	21,9 %	Artistes dramatiques	53,6 %
Surveillants et aides-éducateurs des établissements d'enseignement	21,4 %	Professions intermédiaires techniques et commerciales des assurances	51,8 %
Ouvriers du tri, de l'emballage, de l'expédition, non qualifiés	21,4 %	Employés administratifs des services techniques de la banque	51,7 %
Employés administratifs qualifiés des autres services des entreprises	20,6 %	Conseillers en économie sociale familiale	40,7 %
Nettoyeurs	20,2 %	Agents de service hospitaliers	39,9 %
Conseillers en économie sociale familiale	20,0 %	Aides-soignants	34,2 %
Agents de service hospitaliers	19,8 %	Techniciens d'exploitation et de contrôle de la production en agriculture, eaux et forêts	31,9 %
Employés des services techniques des assurances	18,2 %	Employés des services techniques des assurances	29,4 %
Autres métiers	18,0 %	Ouvriers non qualifiés divers de type industriel	27,6 %
Aides médico-psychologiques	17,7 %	Aides médico-psychologiques	25,9 %
Aides-soignants	16,9 %	Formateurs et animateurs de formation continue	20,9 %
Infirmiers en soins généraux	15,3 %	Employés administratifs qualifiés des autres services des entreprises	18,4 %
Artistes dramatiques	15,0 %	Nettoyeurs	17,0 %
Agents de service des établissements primaires	15,0 %	Ouvriers du tri, de l'emballage, de l'expédition, non qualifiés	15,2 %
Professions intermédiaires techniques et commerciales des assurances	14,9 %	Secrétaires	15,0 %
Employés qualifiés des services comptables ou financiers	13,6 %	Maîtres auxiliaires et professeurs contractuels de l'enseignement	13,1 %
Educateurs spécialisés	13,6 %	Professeurs des écoles	12,7 %
Secrétaires	12,8 %	Infirmiers en soins généraux	12,4 %

Techniciens des opérations bancaires	11,8 %	Employés qualifiés des services comptables ou financiers	11,4 %
Aides à domicile, aides ménagères, travailleuses familiales	10,9 %	Surveillants et aides-éducateurs des établissements d'enseignement	10,3 %
Professeurs des écoles	10,7 %	Artistes de la danse	10,2 %
Artistes de la danse	9,8 %	Autres métiers	5,8 %
Formateurs et animateurs de formation continue	8,6 %	Agents de service des établissements primaires	4,9 %
Maîtres auxiliaires et professeurs contractuels de l'enseignement secondaire	5,2 %	Cadres des autres services administratifs des petites et moyennes entreprises	3,9 %
Cadres des autres services administratifs des petites et moyennes entreprises	1,0 %	Ouvriers non qualifiés divers de type artisanal	0,5 %
Professeurs et maîtres de conférences	0,0 %	Professeurs et maîtres de conférences	0,0 %
Cadres spécialistes de la formation	0,0 %	Cadres spécialistes de la formation	0,0 %

Source : Observatoire Régional de l'ESS – CRESS Midi-Pyrénées, d'après INSEE DADS 2010.

Champ : Midi-Pyrénées, nombre de postes au 31/12.

Lecture colonne 1 : Les salariés de moins de 30 ans représentent 42,9% des employés des services commerciaux de la banque de l'ESS.

Lecture colonne 2 : 39,9% des agents hospitaliers de moins de 30 ans travaillent dans l'ESS.

## Index des tableaux et graphiques

Tableau 1. Répartition et poids des salariés de moins de 30 ans dans l'ESS, par département	6
Tableaux 2 et 3. Répartition des jeunes salariés par secteur d'activité	7
Tableau 4. Poids des jeunes salariés de l'ESS parmi l'ensemble des jeunes salariés de la région, par secteur d'activité	8
Tableau 5. Répartition des salariés de moins de 30 ans dans l'ESS, par CSP, en deux tranches d'âge	10
Tableau 6. Répartition et poids des salariés de moins de 30 ans, par catégorie socio-professionnelle	10
Tableau 7. Les contrats de travail dans l'ESS et le Privé Hors ESS, par catégorie d'âge	14
Tableau 8. Conditions d'emploi des salariés de moins de 30 ans	14
Tableau 9. Conditions d'emploi des salariés de moins de 30 ans de l'ESS, par secteur d'activité	15
Tableau 10. Conditions d'emploi des salariés de moins de 30 ans dans le privé hors ESS, par secteur d'activité	15
Tableau 11. Salaire mensuel brut moyen des salariés de moins de 30 ans	16
Tableau 12. Salaire mensuel brut moyen des salariés de moins de 25 ans et des 25-29 ans	16
Tableau 13. Salaire mensuel brut moyen (en euros) en ETP des salariés de moins de 30 ans dans l'ESS, par forme juridique	18
Tableau 14. Rémunérations horaires brutes (en euros) des salariés de moins de 30 ans par métier	18
Tableau 15. Rémunérations horaires brutes (en euros) des salariés de moins de 30 ans par métier	19
Tableau 16. Rémunérations horaires brutes (en euros) des salariés de moins de 30 ans par métier	20
Tableau 17. Salaire horaire moyen des salariés de moins de 30 ans, sur l'ensemble de ces métiers	20
Tableau 18. Les emplois d'avenir en Midi-Pyrénées	21
Tableau 19. Les emplois d'avenir de l'ESS par secteur d'activité	21
Tableau 20. Poids des salariés de moins de 30 ans, par métier (détail)	27
Graphique 1. Répartition des salariés de moins de 30 ans en Midi-Pyrénées, en 2010	5
Graphique 2. Evolution de l'emploi des salariés de moins de 30 ans dans l'ESS entre 2008 et 2010	6
Graphique 3. Répartition des salariés de moins de 30 ans dans l'ESS, par forme juridique	9
Graphique 4. Répartition des salariés de moins de 30 ans par taille d'établissement	10
Graphique 5. Répartition des salariés de moins de 30 ans dans l'ESS, par catégorie socioprofessionnelle	11
Graphique 6. Salaire brut mensuel moyen (en euros) des salariés de moins de 30 ans, par secteur d'activité	17
Graphique 7. Salaire brut mensuel moyen (en euros) des salariés de moins de 30 ans, par secteur d'activité	17

## Synthèse de l'étude nationale « L'emploi des jeunes dans l'économie sociale et solidaire », ONESS /CNCRES

---



### L'emploi des jeunes dans l'économie sociale et solidaire

Dans un contexte de déploiement des Emplois d'Avenir et des Contrats de Génération, l'Observatoire national de l'ESS publie une étude sur l'emploi des jeunes dans l'ESS. Quelques données chiffrées à retenir :

- 435 490 jeunes travaillent dans l'ESS (soit 8,6 % de l'ensemble des salariés de moins de 30 ans).
- Ils représentent 18,6 % des effectifs salariés de l'ESS.

Quatre secteurs d'activités attirent plus particulièrement les jeunes vers des structures de l'ESS : banque et assurance, action sociale, arts et spectacles, sport et loisirs.

85 % des employeurs interrogés affirment avoir recruté un jeune ces 5 dernières années, dont 23 % grâce à un contrat aidé.

Pour 43 % des structures interrogées, des recrutements sont à prévoir dans les 5 ans à venir sur :

- des fonctions opérationnelles (animation, formation, métiers du médico-social)
- des fonctions «supports» (secrétariat, administration)
- des fonctions plus transversales de gestion de projets (chargé de mission...)
- et dans les secteurs de l'animation, du sport et loisirs, des arts et spectacles.

Plus de 82 % des employeurs de l'ESS interrogés affirment connaître le dispositif des Emplois d'Avenir. 70 % de ceux qui en bénéficient se disent prêts à pérenniser ces postes.

*Enquête téléchargeable sur : [www.cncres.org](http://www.cncres.org)*

*Synthèse : CRESS Midi-Pyrénées*

*Source : Observatoire National de l'ESS, CNCRES, enquête «EDJ 2013» et Insee, Clap et DADS 2010.*

## Extrait de « L'emploi des jeunes dans l'économie sociale et solidaire », ONESS /CNCRES, sur la qualification des jeunes dans l'ESS

Une récente étude du CREDOC s'est concentrée sur les jeunes entre 18 –25 ans non qualifiés et peu qualifiés dans l'ESS.

### Les emplois par tranche d'âge et qualification dans l'ESS

	BAC+3 et au delà	Bac+2 dont paramédical et social	Bac général et professionnel	CAP, BEP	Brevet	Sans diplôme	TOTAL
<b>Moins de 25 ans</b>	13 %	21 %	30 %	<b>19 %</b>	<b>7 %</b>	<b>11 %</b>	100 %
<b>25 – 29 ans</b>	<b>29 %</b>	<b>24 %</b>	21 %	14 %	3 %	8 %	100 %

Source: CREDOC, d'après Enquête Emploi INSEE 2010

Plus d'un tiers des salariés de moins de 25 ans travaillant dans l'ESS sont peu ou pas qualifiés (sans diplôme, avec brevet ou CAP/BEP). Cette proportion diminue à un quart pour la tranche d'âge supérieure. Dans le même temps, la part des diplômés Bac+2 et Bac +3 augmente entre les deux tranches d'âge: elle passe d'un tiers (34 %) à plus de la moitié (53 %).

Les jeunes non/peu qualifiés sont particulièrement concentrés dans les associations, et notamment dans l'action sociale :

### Répartition des salariés de moins de 30 ans non ou peu qualifiés, par catégorie juridique

	Associations	Coopératives	Fondations	Mutuelles
<b>Jeunes non qualifiés</b> (Sans diplôme ou avec Brevet)	<b>87,6 %</b> -Dont action sociale : 52,6 %	9,8 %	1,8 %	0,8 %
<b>Jeunes peu qualifiés</b> (Avec CAP / BEP)	<b>84,7 %</b> -Dont action sociale : 49,1 %	-	2,1 %	1 %

Source: CREDOC, d'après Enquête Emploi INSEE 2010

L'étude du CREDOC précise également que les jeunes de moins de 30 ans peu ou pas qualifiés :

- Présentent une proportion d'hommes plus importante : 52 % d'hommes parmi les non/peu qualifiés travaillant dans l'ESS, alors que les hommes représentent environ un tiers de l'ensemble des salariés de moins de 30 ans dans l'ESS
- Sont davantage concentrés dans les zones urbaines sensibles (ZUS)
- Travaillent davantage à temps partiel et sur des contrats courts (CDD de moins de 2 ans, intérim...)

Source : L'emploi des jeunes dans l'économie sociale et solidaire, Observatoire National de l'ESS – CNCRES, Juin 2013, d'après « Etude des besoins en main-d'œuvre dans le secteur de l'Economie Sociale et Solidaire », CREDOC, 2013.

## Périmètre statistique

En 2008, le périmètre statistique de l'ESS a été normalisé conjointement par l'INSEE, le CNCRES et la DIISES. Il est constitué d'une série de codes juridiques regroupés en quatre familles : Associations (associations lois 1901, 1908), Coopératives (coopératives d'usagers, de production, multisociétaires, d'entreprises et coopératives bancaires), Mutuelles (mutuelles de santé et prévoyance, mutuelles d'assurance), Fondations. Ce périmètre concerne les seules structures ayant une fonction d'employeur.

De ces regroupements juridiques sont exclues certaines activités (via leur code APE – activité principale exercée) : Administration publique et défense, sécurité sociale obligatoire (APE 84), Organisations patronales et consulaires (APE 94.11Z), Syndicats de salariés (APE 94.20Z), Organisations religieuses (APE 94.91Z), Organisations politiques (APE 94.92Z).

L'utilisation de ce périmètre statistique offre une lecture cohérente et harmonisée entre territoires et au fil des années, tout en étant compatible avec d'autres sources de données.

L'observation des organisations de l'économie sociale et solidaire ayant, sous d'autres formes juridiques que celles incluses dans le périmètre d'observation de l'ESS, des activités d'insertion par l'activité économique, de commerce équitable, d'agriculture biologique, de finances solidaires, d'éco-construction, etc., relève de travaux complémentaires, ces activités

## Articulation des sources INSEE CLAP et DADS

La source INSEE CLAP (Connaissance Locale de l'Appareil Productif) est utilisée depuis 2008 par le réseau des Observatoires de l'ESS pour déterminer les volumes régionaux et départementaux de l'ESS. Elle résulte de la mise en cohérence des sources DADS, URSSAF, MSA et des données de la fonction publique d'Etat. CLAP est la source utilisée pour fournir des statistiques localisées jusqu'au niveau communal. Elle est donc devenue la référence pour les comptages par territoire des volumes d'entreprises et d'emplois.

La base DADS (Déclaration Annuelle des Données Sociales) est utilisée pour les analyses en termes de structures d'emploi sur les indicateurs absents de la source CLAP (tranches d'âge, tailles d'entreprise...).

La présente publication articule ces deux sources d'information. Certaines données issues de CLAP et DADS sont absentes des tableaux et graphiques présentés. Elles sont soit égales à zéro, soit non significatives ou masquées par les règles prédéfinies par l'Insee de "secret statistique".

Ces données CLAP et DADS sont livrées systématiquement 2 ans après leur collecte, ainsi les données traitées dans ce document portent sur l'année disponible la plus récente.

## Le réseau des Observatoires de l'ESS

L'Observatoire régional de l'ESS de la CRESS Midi-Pyrénées fait partie du dispositif de mesure et d'observation de l'ESS en France et dans les régions, réseau de compétences et d'expertise mis en place par les CRES(S) et le CNCRES.

Lieux de convergences et de mutualisation des travaux sur l'ESS, les Observatoires de l'ESS s'appuient sur une méthodologie homogène, scientifique et cohérente entre les territoires, afin d'assurer leurs fonctions d'étude, de veille, d'aide à la décision et de prospective.

Ils ont pour objectifs :

- d'observer le dynamisme atypique des entreprises de l'ESS en matière de création d'établissements et d'emplois,
- de définir et mesurer les richesses (économiques, sociales, culturelles...) générées par l'ESS à l'aide d'indicateurs spécifiques,
- d'améliorer les conditions d'observation quantitative et qualitative de l'ESS afin de disposer de données fiables et pertinentes pour alimenter la réflexion prospective et permettre d'orienter les choix stratégiques des entreprises et organisations de l'Economie sociale et solidaire, ainsi que l'action publique en faveur du développement économique et social.

Publication réalisée par :



70, boulevard Matabiau – 31000 TOULOUSE  
tél : 05 62 16 65 50

Elvire de Almeida-Loubière, **Présidente**

Aurélié Zussy-Stirer, **Chargée de projets Observatoire**  
tél : 05 62 16 65 52, [a.zussy.stirer@cress-midipyrenees.org](mailto:a.zussy.stirer@cress-midipyrenees.org)

Disponible en téléchargement sur [www.cress-midipyrenees.org](http://www.cress-midipyrenees.org) (espace Observatoire)

Avec le soutien de :

